

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 07/273 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A SIGNER ET EXECUTER LES AVENANTS N° 2 AUX MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA RESTRUCTURATION DE L'ANCIEN HOPITAL DE SARTENE EN CENTRE D'ART POLYPHONIQUE

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2007

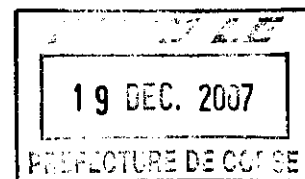
L'An deux mille sept et le six décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Camille de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALBERTINI-COLONNA Nicolette, ALESSANDRINI Alexandre, ANGELINI Jean-Christophe, BIANCARELLI Gaby, BIANCUCCI Jean, BIZZARI-GHERARDI Pascale, BUCCHINI Dominique, BURESI Babette, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA-VELLUTINI Dorothee, DELHOM Marielle, DOMINICI François, FILIPPI Geneviève, GALLETTI José, GORI Christiane, GUAZZELLI Jean-Claude, GUERRINI Christine, GUIDICELLI Maria, LUCIANI-PADOVANI Hélène, LUCIANI Jean-Louis, MATTEI-FAZI Joselyne, MONDOLONI Jean-Martin, MOSCONI Marie-Jeanne, MOZZICONACCI Madeleine, NATALI Anne-Marie, NIVAGGIONI Nadine, OTTAVI Antoine, PIERI Vanina, PROSPERI Rose-Marie, RICCI Annie, RICCI-VERSINI Etienne, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SCIARETTI Véronique, SCOTTO Monika, SIMEONI Edmond, SISCO Henri, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, VERSINI Sauveur

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ALBERTINI Jean-Louis à M. de ROCCA SERRA Camille
Mme ALIBERTINI Rose à Mme MOZZICONACCI Madeleine
Mme ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique à Mme DELHOM Marielle
Mme ANGELI Corinne à Mme SCOTTO Monika
M. CECCALDI Pierre-Philippe à Mme LUCIANI-PADOVANI Hélène
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
M. MARCHIONI François-Xavier à M. CHAUBON Pierre
M. MARTINETTI Jean-Charles à M. GALLETTI José
M. PANUNZI Jean-Jacques à Mme MATTEI-FAZI Joselyne
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à M. MONDOLONI Jean-Martin.



L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivité Territoriales,
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

- VU** la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86-16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86.972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002.92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant Code des Marchés publics,
- VU** la délibération n° 05/228 AC de l'Assemblée de Corse du 25 novembre 2005, habilitant le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les marchés de travaux
- VU** la délibération n° 07/032 AC de l'Assemblée de Corse du 8 mars 2007 adoptant le budget de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2007,
- VU** la délibération n° 07/102 AC de l'Assemblée de Corse du 14 mai 2007 habilitant le Président du Conseil Exécutif à signer l'avenant n° 1 aux marchés de travaux,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

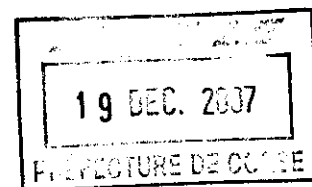
APRES AVIS de la Commission des Finances, de la Planification et des Affaires Européennes,

APRES AVIS de la Commission du Développement Social et Culturel,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et à exécuter les avenants n° 2 aux marchés de travaux relatifs à la création du Centre d'Art Polyphonique de SARTENE :



Lot	Marché n°	TITULAIRE	HT	TVA	ITC
Lot 5 : menuiseries bois	205/AO/05- DIB Montant de l'avenant n° 2 Lot 5 nouveau montant	S.I.C.A.B.	327 530,00	26 202,40	353 732,40
			1 840,00	147,20	1 987,20
			329 370,00	26 349,60	355 719,60
Lot 6 : cloisons - doublages - faux-plafonds	206/AO/05- DIB Montant de l'avenant n° 2 Lot 6 nouveau montant	PIERGIGLI	214 398,61	17 151,89	231 550,50
			3 109,50	248,76	3 356,26
			217 508,11	17 400,65	234 908,76
Lot 9 : peintures	209/AO/05- DIB Montant de l'avenant n° 2 Lot 9 nouveau montant	I MAESTRI	119 778,85	9 582,31	129 361,16
			5 550,00	444,00	5 994,00
			125 328,85	10 026,31	135 355,16
Lot 12 : plomberie - sanitaires	212/AO/05- DIB Montant de l'avenant n° 2 Lot 12 nouveau montant	CARTA	82 888,00	6 631,04	89 519,04
			1 415,00	113,20	1 528,20
			84 303,00	6 744,24	91 047,24
TOTAL MARCHES lots 1 à 12			2 560 751,92	204 860,15	2 765 612,07
MONTANT TOTAL des avenants n° 2			11 914,50	953,16	12 867,66
TOTAL			2 572 666,42	205 813,31	2 778 479,73

ARTICLE 2 :

La présente délibération, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse

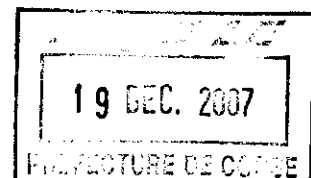
Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

Serge TOMI

AJACCIO, le 6 décembre 2007

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Camille de ROCCA SERRA



ANNEXE

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
CONSEIL EXECUTIF**

CREATION DU CENTRE D'ART POLYPHONIQUE DE SARTENE

**AVENANT DELAI D'EXECUTION
MARCHES DE TRAVAUX**

BILAN FINANCIER PREVISIONNEL

(modifié octobre 2007)

Marché de maîtrise d'œuvre (P.H LORENZI)	391 285,12
Marché N° 502/2003 (base + EXE + OPC)	353 034,32
Avenant n° 1	38 250,80
Mission SSI (Intech)	5 793,00
Contrôle technique (Marché n° 93/03/APAVE)	17 760,00
Coordination hygiène et sécurité de chantier APAVE (LC 85/05 du 20.05.03)	14 064,96
Etudes préalables	60 159,90
(Concours d'Ingénierie (indemnités), relevé géomètre Expertises Amiante - termite Diagnostic acoustique Sondage de sols	
Marchés de travaux	2 778 479,73
Lot 1 à 12 (marchés n° 201 à 212 /AO/06-DIB)	2 765 612,08
Avenant n° 1	12 867,66
Révision des prix	123 000,00
Aléas et imprévus	109 457,28
TOTAL	3 500 000,00

Inscription Budgétaire : Chapitre 903 - programme 4716 - Article 0202/21311

